

LES CARAVANES DU CENTENAIRE

Question n° 702—L'hon. M. Dinsdale:

1. Combien ont coûté les caravanes du Centenaire qui ont sillonné le Canada au cours de l'année 1967?

2. A-t-on conservé certaines de ces caravanes pour présenter le Canada à l'étranger et, sinon, pour quelles raisons?

3. A combien s'est élevé le produit de la vente de ces caravanes effectuée par la Corporation de disposition des biens de la Couronne?

4. Combien ont coûté les caravanes de l'exposition itinérante «Visages du Canada» qui est actuellement en tournée dans les pays francophones de l'Afrique?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1. \$5,001,712.

2. Aucun ministère n'a exprimé le désir de conserver ces caravanes pour présenter le Canada à l'étranger.

3. \$803,504.

4. 4 tracteurs, \$25,160; 4 remorques, \$19,570.

LE PLAN D'ACTION RELATIF AU LITTORAL EST DU COMTÉ DE GUYSBOROUGH

Question n° 721—M. McEwan:

Le premier ministre a-t-il reçu de la Chambre de commerce du district de Goldboro-Bayview, dont le siège est à Isaac's Harbour (Nouvelle-Écosse), une communication contenant le tracé d'un plan d'action ayant trait au littoral est du comté de Guysborough et, si oui, quelles mesures le gouvernement entend-il prendre à ce propos?

M. J. E. Walker (secrétaire parlementaire du premier ministre): Oui, mais la demande sera étudiée en consultation avec le gouverne-

ment de la Nouvelle-Écosse; c'est à ce gouvernement que l'aide fédérale serait versée.

LA RÉVISION DES RÉGIONS DÉSIGNÉES

Question n° 812—M. McBride:

1. Quelle est la date la plus rapprochée à laquelle on pourra procéder à la révision des régions désignées en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional?

2. Le ministère de l'Expansion économique régionale ou un autre organisme avec la collaboration de ce ministère font-ils actuellement des études en vue d'une révision possible des régions désignées au Canada?

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): 1. Les décrets en vigueur actuellement le sont jusqu'au 30 juin 1972; d'autres décrets peuvent être promulgués.

2. Divers organismes préparent actuellement des mémoires à ce sujet.

GRANBY (QUÉBEC)—LES FRAIS ANNUELS DU CENTRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU CANADA

Question n° 914—M. Rondeau:

A combien se sont élevés les frais annuels a) d'administration, b) de location, c) d'entretien, d) de rénovation, e) d'autres, pour les locaux du Centre de la main-d'œuvre du Canada, à Granby, depuis son ouverture?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): En ce qui concerne le ministère des Travaux publics:

	a)	b)	c)	d)	e)
Année financière	\$	\$	\$	\$	\$
1965-1966	2,150	—	1,154	—	42
1966-1967	2,213	—	1,238	—	1
1967-1968	2,268	—	1,663	—	3
1968-1969	3,141	—	2,298	22,000	4

En ce qui concerne le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration: Les dossiers du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigra-

tion concernant Granby ne couvrent que les périodes mentionnées ci-dessous:

	a) Traitements	Opérations
Année financière	\$	\$
1967-1968	98,979	4,373
1968-1969	118,009	9,330
1969-1970	105,246 (jusqu'au 31 déc. 1969)	6,875 (jusqu'au 31 déc. 1969)